

L'Ulmeusien

N° 24 - Juin 1998

Edito

Poursuivre la modernisation du village, engagée maintenant depuis un peu plus de vingt ans, et développer dans le même temps les services à la population, telle a toujours été la préoccupation des Conseillers municipaux successifs que j'ai eu le plaisir d'animer.

Cette année a vu principalement se réaliser le renforcement du réseau d'eau à l'initiative du syndicat des eaux, depuis le centre-bourg jusqu'au Clos Blanc. Le réseau existant de diamètre 60 mm a été remplacé par une conduite de 150 mm, ce qui permet non seulement une bonne desserte en eau potable mais aussi, et surtout, contribue à assurer une défense incendie efficace et adaptée.

Dans ce même temps, la rue du Général Leclerc a bénéficié d'aménagements dont elle avait bien besoin en tant que l'une des rues les plus anciennes du centre-bourg et cependant très fréquentée. Au passage, un grand merci aux riverains qui ont pu et bien voulu fleurir leurs façades.

Les services à la population se développent également, puisque depuis quelques mois, au-delà des services habituels et appréciés apportés par l'équipe de la Mairie, deux jeunes gens sont venus la renforcer : Jean-Louis LEBRUN est chargé de l'animation au bénéfice des adolescents et de l'aide à l'animation des clubs sportifs qui le souhaitent ; Hélène HAUTE-POTTIER s'est vue confier l'animation auprès des familles et plus particulièrement des jeunes enfants, des personnes retraitées et de toutes associations à caractère familial, culturel ou social.

Ces deux animateurs disposent des qualifications requises et ont pu être recrutés à temps complet dans le cadre du dispositif emploi-jeunes. Ce dernier permet à la commune de bénéficier d'une aide financière de l'Etat, complétée par la Région, pendant cinq ans, à la hauteur de plus de 60% du coût des rémunérations servies et charges sociales confondues. Nul doute qu'en collaboration avec l'équipe municipale, ils contribueront au développement d'une animation de qualité pour tous.

Par ailleurs, toujours au niveau des services à la population, un contrat petite-enfance a été signé dans la cadre du Compiègnais. Une étude est en cours de négociation avec les communes voisines en vue de la mise en place de services intercommunaux. Au travers de ce contrat signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, les communes disposeront de subventions majorées leur permettant de développer des actions en faveur de la petite enfance. Nous aurons l'occasion avec l'Adjointe chargée de ces questions de revenir prochainement et plus précisément sur ce sujet.

D'autre part, et vous l'avez sans doute appris par ailleurs, nos écoliers, sous l'impulsion du directeur de l'école primaire, vont bientôt pouvoir voyager dans le monde entier par l'intermédiaire d'INTERNET. Un crédit a été accordé par le Conseil Municipal pour la connexion de six micro-ordinateurs sur ce réseau.

Nos enfants bénéficieront d'un outil pédagogique supplémentaire leur permettant de découvrir des trésors, de communiquer et de faire de multiples recherches qu'ils pourront relater eux-mêmes dans un prochain Ulmeusien.

A la veille des congés d'été pour beaucoup d'entre vous, je ne voudrais pas allonger mon propos et vous souhaiter de bonnes vacances au Meux ou dans d'autres lieux mais dans tous les cas heureuses et ensoleillées.

Bien cordialement,
Le Maire,
Robert TERNACLE

SOMMAIRE

Edito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Associations	Page 6
Vie paroissiale	Page 8
Vie pratique	Page 9

Informations Municipales

DU RENFORT DANS L'EQUIPE MUNICIPALE

Dans le cadre du dispositif emploi-jeunes, la municipalité a recruté Mademoiselle Hélène HAUTE-POTTIER, animatrice d'activités familiales, sociales et culturelles et Monsieur Jean-Louis LE BRUN, animateur coordonnateur d'activités sportives, culturelles et de loisirs en faveur des adolescents.

Ils ont bien voulu nous présenter leurs projets ci-dessous :

Hélène : "Nouvellement arrivée à la Mairie du MEUX, dans le cadre d'un emploi-jeunes, où j'occupe les fonctions d'animatrice socio-culturelle, je découvre cette charmante commune et ses habitants.

Mon rôle consiste à écouter vos attentes et vos besoins ainsi que ceux des associations dans le domaine culturel, social et familial et d'aider à les concrétiser, mais aussi de proposer de nouvelles activités, de nouveaux projets et de les réaliser.

Lors de ma prise de fonction au mois de mai dernier, ma première occupation fut d'aider l'Association "Familles Rurales" à l'organisation de la brocante qui battait alors son plein. Celle-ci fut d'ailleurs une réussite tant au nombre des participants qu'au nombre des promeneurs, le soleil et la bonne humeur étant au rendez-vous.

Puis, toujours en collaboration avec "Familles Rurales", je m'occupe actuellement de l'organisation et des inscriptions du centre aéré qui accueille, comme chaque année, les jeunes Ulmeusiens au mois de juillet.

Entre-temps, je participe au fonctionnement de la bibliothèque à la Mairie (ouverte les mercredis de 14 h00 à 15 h30 et les vendredis de 16h45 à 17h45).

Divers projets sont également à l'étude, notamment l'organisation d'une exposition de photographies et de cartes postales anciennes du MEUX. Pour cela, vos photos et cartes sont bienvenues ainsi que toutes vos idées ou commentaires sur la vie d'antan qui pourraient compléter cette exposition (me contacter à la Mairie).

Une visite d'entreprise est également en projet avec le Club de l'Amitié. Vous en serez informés.

Je me permets également de vous signaler que le Cirque Jean Richard Pinder sera à COMPIEGNE

le 7 juillet 1998 et qu'il proposera deux spectacles, l'un à 15h00 et l'autre à 20h30, un dépôt de billets a été ouvert à la Mairie.

Ainsi et pour conclure, beaucoup de projets sont à l'étude et toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues."

Hélène HAUTE-POTTIER

Jean-Louis : "Arrivé de la Maison d'Enfants du MESNIL SAINT FIRMIN à la Maison des Jeunes du MEUX, le 14 avril 1998, ma première constatation fut que mon intégration s'est faite, au sein de l'A.J.U. et au sein de la commune, assez rapidement.

Cela grâce à Monsieur le Maire et aux personnes de la Mairie, grâce aux jeunes de l'Association qui m'ont beaucoup aidé dans la nouvelle mise en place et l'organisation de la Maison des Jeunes, grâce aux instituteurs du MEUX et à leurs élèves, au club de tennis et à son président. Merci à eux.

Quant à l'association des Jeunes Ulmeusiens (A.J.U.) réouverte depuis les vacances de Pâques 98, elle accueille les jeunes du MEUX âgés de 11 à 20 ans, différentes activités y sont proposées (jeux sportifs, jeux vidéos, échecs, baby-foot...) tout au long de l'année.

Horaires de fonctionnement :

Durant les périodes scolaires :

- lundi de 15h00 à 20h00
- mardi de 16h00 à 18h30
- mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- jeudi de 16h00 à 18h30
- vendredi de 16h30 à 19h30
- samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Pour les plus de 15 ans, la Maison des Jeunes ouvre le mercredi de 20h00 à 22h00 et le vendredi de 20h00 à 23h00.

Durant les vacances scolaires la Maison des Jeunes est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Camping, sorties patinoire, piscine, pêche, tournois sportifs, grands jeux sont au programme pour l'été 98.

Actuellement, l'association compte 45 adhérents et reste ouverte à tous. Pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire, il suffit de passer à la Maison des Jeunes pour retirer une fiche d'inscription ou d'appeler au 03.44.91.14.18 pour tout autre renseignement."

Jean-Louis LE BRUN

CLUB INFORMATIQUE

Le conseil municipal a voté un crédit pour développer l'équipement informatique scolaire (abonnement Internet par numéris).

En dehors des heures scolaires cet équipement pourrait être mis à disposition d'un club informatique.

Si vous êtes donc intéressé par l'animation ou la participation à un club informatique, vous pouvez vous renseigner auprès de Hélène HAUTE POTTIER à la Mairie : 03 44 41 51 11.

SALLE D'ARTS MARTIAUX

Le projet est finalisé, la construction devrait débiter à l'automne. Cette salle sera implantée derrière l'école primaire avec accès par la rue des écoles. Notre club de Judo a un succès grandissant, ses adhérents pourront ainsi y pratiquer leur art dans les meilleures conditions et développer d'autres disciplines. Finie la laborieuse installation des tatamis à chaque séance ! D'autres activités en salle pourront également y avoir lieu telles la gymnastique etc...

ROLLER SKATE

Les contacts sont pris pour installer une table de roller skate sur la piste prévue dans le prolongement du parking de l'école primaire. Cette installation devrait être opérationnelle cet été. Ceci répondra aux aspirations des adeptes, de plus en plus nombreux, de ce sport à roulettes.

LE COQ A DISPARU

Des travaux d'installation d'un paratonnerre ont eu lieu sur le clocher de notre église. Notre coq en a profité pour se refaire une beauté. D'aucuns pensent qu'il est allé soutenir l'équipe de France sur les pelouses du Mondial. Qu'à cela ne tienne, il reprendra bientôt sa place haut perché et continuera à veiller sur notre village.

COLLECTE DE VERRE, DE REBUT MENAGER AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Nous sommes maintenant tous concernés par ce geste quotidien qui consiste à mettre de côté nos bouteilles pour ensuite les porter à la benne à verre. Ce faisant, nous avons l'impression diffuse de faire une bonne action. Il est parfois bon que

cette impression se concrétise en chiffres, ne serait-ce que pour renforcer notre assiduité à cette pratique :

- l'association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique en Champagne Ardennes qui regroupe 26 départements a ainsi collecté en 1997 167 111 tonnes de verre représentant un don de 2 205 868 F.
- notre département y a contribué pour 210 812 F.
- 32 tonnes de verre ont été récoltées au Meux.

A la lecture de ces chiffres nous pouvons donc affirmer que l'utilisation des bennes à verres est aussi bien un acte de civisme qu'un geste écologique concourant à une économie de matière première.

Poursuivons dans cette voie. Merci à tous.

LA PASTILLE VERTE

A compter du 17 août 1998, la "pastille verte" distinguera les véhicules les moins polluants susceptibles de rouler dans les secteurs et les jours où la pollution atmosphérique atteindra le niveau 3.

Pour les véhicules en circulation, cette pastille verte sera adressée directement par la poste aux possesseurs de voitures suivantes :

- véhicules essence mis en circulation après le 31/12/92
- véhicules diesel mis en circulation après le 01/01/97
- camionnettes essence mises en circulation après le 01/01/94
- véhicules G.P.L./G.N.V./ électriques

Les administrés qui posséderaient ces types de véhicules et qui n'auraient pas effectué leur changement d'adresse sur leur carte grise sont invités à se présenter sans délai (avant le 29 juin) à la sous-préfecture de Compiègne pour régulariser leur situation afin de permettre l'envoi de ces pastilles à partir du fichier national.

DEPARTS EN VACANCES

La gendarmerie préconise vivement que vous l'informiez de vos dates de départ et de retour de vacances.

Pensez à faire vider régulièrement vos boîtes aux lettres. Ne cachez pas vos clés sous le paillason, les endroits sont trop connus (pot de fleurs etc.) N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.

Gardez vos chéquiers et cartes de crédits avec vous, ils ne doivent pas être abandonnés à votre domicile pendant votre absence.

OISE ECOUTE

Avec le concours technique d'Europ'Assistance, le Conseil Général de l'Oise vient de mettre en place un service téléphonique en faveur des personnes âgées, baptisé "Oise Ecoute".

Cette plate-forme téléphonique qui fonctionne 24 heures sur 24, toute l'année, a pour objectif de rompre la solitude des personnes âgées de plus de 60 ans habitant l'Oise. Elle leur permet d'obtenir par simple appel téléphonique, dans le cadre d'une écoute qui privilégie la convivialité, des informations de types très divers, qu'elles soient à caractère administratif, juridique ou financier, etc. Il leur suffit pour cela de composer le **03.44.06.60.80**.

Oise Ecoute permet ainsi de répondre à des demandes très concrètes concernant des sujets importants pour les personnes âgées dans leur vie de tous les jours (demandes de prestation ou d'intervention auprès du Département et des organismes sociaux, informations sur les compétences du Département,...) et de tisser au profit des personnes âgées isolées un lien avec l'extérieur.

Dans un proche avenir, Oise Ecoute étoffera ce service et proposera à ses utilisateurs les coordonnées de prestataires locaux susceptibles d'intervenir à domicile.

POINT INFORMATION JEUNESSE

Le Point Information Jeunesse (PIJ) a ouvert ses portes début mai au centre municipal d'animation, square Pierre Dessoudes à COMPIEGNE.

Comme le B.I.J, ce point information jeunesse a un rôle d'information. Il oriente, sans s'y substituer, vers les organismes spécialisés.

Les informations sont données gratuitement à tous les jeunes, qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, salariés, en formation ou demandeurs d'emploi. Leurs parents et éducateurs sont également les bienvenus.

Il sera ouvert toute la semaine de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mais il sera fermé les lundi matin et samedi après-midi tél. : 03.44.86.15.48.

Afin d'améliorer ce réseau et de rapprocher ce service des jeunes de notre commune, nous étudions la création d'un PIJ au Meux.



OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, qui avait été décidée par les élus du SIVOM de COMPIEGNE, est terminée depuis le 31 décembre 1997. Toutefois, nombre de ménages, qui n'ont pu bénéficier à temps des avantages de l'OPAH, sont toujours désireux d'améliorer leur logement.

Les élus ont donc demandé au CAL PACT d'assurer une permanence hebdomadaire à COMPIEGNE. Ce service de proximité est ouvert à tous ceux qui souhaitent être orientés et conseillés dans le montage des dossiers de demande de subventions (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires du parc privé).

Cette permanence a lieu tous les jeudis de 13h30 à 15h30 au CAL PACT ARIM - 3, place St Antoine à COMPIEGNE.

L'ARMEE DE TERRE RECRUTE A COMPIEGNE

L'armée de terre recrute. En 2002, l'armée de terre comptera 136 000 militaires parmi lesquels 66 000 "engagés volontaires de l'Armée de Terre" (EVAT). Cette catégorie de personnel va croître de 120 % en 5 ans. Le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre, installé au quartier Bourcier, Cours Guynemer à COMPIEGNE, vous informe des possibilités de recrutement.

Il vous accueille :

- le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- les mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13 h30 à 17h30,
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Renseignements au 03.44.38.21.01.

TELESURVEILLANCE COMPIEGNOISE

Afin de repousser les risques de cambriolage, toutes les nuits une voiture radio avec un maître-chien tourne dans la zone industrielle du MEUX, et à l'initiative de la municipalité, les bâtiments communaux et le bourg sont surveillés.

De même, les commerçants du quartier des Bruyères ont adhéré à ce principe de rondes de nuits.

Tous les habitants du Meux peuvent également se joindre à ce type de protection physique, d'autant que, comme chacun sait, à la période estivale, les risques de cambriolage sont fortement multipliés.

Ainsi, vous n'êtes plus seul dans la nuit.

Pour cela, il suffit de se raccorder à la voiture radio par l'intermédiaire du PC de télésurveillance pour qu'à la moindre alerte le maître-chien puisse prendre les mesures qui s'imposent.

Pour de plus amples renseignements concernant ce système ainsi que la Télé Assistance aux personnes âgées, nous vous invitons à contacter :

**la société Télé Surveillance Compiègnoise
au 03.44.83.47.47.**

ENTREPRISES

DEN BRAVEN FRANCE

La commune du Meux accueille aujourd'hui la société DEN BRAVEN FRANCE dans sa zone industrielle.

Venue dans le Compiègnais pour bénéficier de la proximité du plus important axe de communication nord/sud de l'Europe, DEN BRAVEN FRANCE rassemble son siège social et son activité de production sur un terrain de 22 000 m², acquis en bordure de la route départementale 200.

Les travaux de construction de l'usine de fabrication, du laboratoire de recherche et des bâtiments administratifs, destinés à accueillir 57 salariés ont d'ores et déjà démarré.

Pour contribuer au respect de la date d'ouverture de l'établissement fixée à la fin de l'année 1998, le SIVOM de COMPIEGNE a apporté un appui technique et administratif tout au long du montage du projet. Il a ainsi facilité les démarches et accéléré la procédure d'implantation de l'entreprise.

Installée en France depuis 1992, la filiale du groupe hollandais DEN BRAVEN SEALANTS fabrique des mastics d'étanchéité, de collage et d'isolation pour l'industrie et le bâtiment. En 1997, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 85 millions de francs.

**LA S.G.T.E TRAVAUX ELECTRIQUES
PASSE LE CAP DE 40 ANS EN
S'INSTALLANT SUR LA Z.I DU MEUX**

L'entreprise S.G.T.E Travaux Electriques qui a intégré le groupe belge FABRICOM (CA : 13,5 milliards de Francs, 1 800 personnes) fin 1995,

s'implante avec ses 60 collaborateurs dans la Zone Industrielle du MEUX.

Installée depuis 1971 sur le quai du Clos des Roses, cette P.M.E spécialisée dans les automatismes et l'installation de la maintenance électrique, s'est dotée de locaux plus fonctionnels et dispose désormais d'une superficie de 1 300 m² qui lui permet de faire face à son développement.

La Société Générale de Travaux Electriques est née en 1958 lorsque la famille Amiénoise DROUARD décida d'élargir son activité à l'installation électrique.

En 1988, sous l'impulsion de son nouvel actionnaire Westinghouse Europe, elle se diversifie vers la conception et la maintenance des installations électriques automatisées en secteur industriel.

Grâce à ses nouvelles orientations, SGTE Travaux Electriques a ancré ses positions et réalise la majeure partie de son chiffre d'affaires dans la région Picardie, en périphérie nord de PARIS, et sans oublier quelques tentatives réussies à l'export.

Cette entreprise Compiègnoise a participé à la construction d'un bon nombre d'implantations industrielles locales. Depuis deux ans, parallèlement à la mise en place du système Assurance Qualité ISO 9002, elle développe de nouvelles compétences dans le domaine du câblage Voix/Données/Image et propose à ses clients des contrats annuels de maintenance préventive et curative.

RAPPEL

BRUITS DE VOISINAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral de 1991 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques ou raboteuses) ne peuvent être effectués que durant **les jours ouvrables et samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00** ainsi que **les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13 h00.**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lilia HERISSON	20 mars
Victoria LUDWIG	14 avril
Aurélien FIGEAC	23 avril
Guillaume CATEZ	29 avril
Inès ROBQUIN	4 mai
Cédric DURUSSEL	16 mai
Mathieu FONTAINE	3 juin

MARIAGES

Michel BASSETO et Agnès BAR	7 mai
René GIRR et Annie BOURDIER	30 mai
Laurent CACHEUR et Valérie LOUETTE	30 mai
Christian BOURDILLON et Nicole DARCOS	20 juin
Jean-Marc LE FESSANT et Sylvie BEAURAIN	20 juin
Laurent BORDES et Laurence LAFOSSE	27 juin
Christophe LECONTE et Valérie Cys	27 juin

DECES

Hugues BARDY	24 avril
Yoann MOULIN	29 mai

Associations

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales rappelle qu'elle organise son **centre de loisirs** avec la collaboration d'Hélène HAUTE POTTIER, du 6 au 31 juillet 1998 dans les locaux de l'école maternelle aux horaires suivants : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

L'équipe d'animation se propose d'emmenner vos enfants (de 4 à 12 ans) sur le thème "**Activités Aquatiques**". Pour cela, diverses sorties sont prévues : Aquaboulevard, base nautique, parc d'attractions, piscine ...

D'autres activités seront proposées : grands jeux, intercentre, veillées, activités manuelles...

Les tarifs sont identiques aux années précédentes :

⇒ Allocataires de la CAF :

- 450 F (1er enfant) mois entier
- 400 F (2ème enfant) mois entier
- 350 F (3ème enfant) mois entier
- 140 F la semaine

⇒ Non allocataires :

- 550 F (1er enfant) mois entier
- 500 F (2ème enfant) mois entier
- 450 F (3ème enfant) mois entier
- 165 F la semaine

Remise de 50 F par enfant sur le mois entier en cas de non imposition.

Adhésion à Familles Rurales : 100 F.

Les inscriptions ont lieu à la bibliothèque aux horaires suivants jusqu'au 1er juillet :

- . **lundi de 14h30 à 17h30**
- . **mercredi de 9h00 à 11h00**
- . **samedi de 9h00 à 11h00**

A partir du 6 juillet, les inscriptions se feront les lundis de 9h00 à 11h00 sur place.

Se munir du carnet de santé, du n° allocataire CAF Beauvais, du n° de sécurité sociale des deux parents, d'une photocopie du dernier avis d'imposition, de la carte Familles Rurales (si adhérents).

Familles Rurales projettent une sortie LIDO à l'automne.

Pour tous renseignements au sujet des sorties, contacter Hélène HAUTE-POTTIER à la mairie

☎ 03 44 41 51 11

CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié qui regroupe les personnes du troisième âge. recherche de nouveaux adhérents sans condition d'âge.

C'est une occasion de se rencontrer tous les jeudis de 14h30 à 18h00 à la Maison des Associations. On peut y jouer à la belote, au Scrabble ou à la manille coincée.

Les amateurs peuvent contacter Madame DUFAU, Monsieur Georges LESCOT, Monsieur Anicet SCHAMBERT. Merci à l'avance.

La Présidente,
Suzanne DUFAU

ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIEN

Les adhérents et le bureau de l'A.J.U. adressent leurs sincères félicitations à leur ancien Président Jean NATTIER et à son épouse pour la naissance du petit Jason et forment des vœux de bonheur pour ce futur adhérent.



COURSE CYCLISTE

Dimanche 12 juillet à 14h30

Cette course durera environ 3 heures et empruntera l'itinéraire suivant :

- départ place du Château
- rue de la République vers la Croisette
- chemin Cachot
- rue de Flandres
- rue Bazin
- retour par la rue de la République.

Veillez prendre vos dispositions ce jour-là afin d'éviter le stationnement sur ce circuit et d'y limiter au maximum la circulation automobile.



COMITE DES FETES

FÊTE PATRONALE

Samedi 11 juillet 1998

Attractions foraines

Dimanche 12 juillet 1998

Attractions foraines

14h30 - Grande Course Cycliste,
départ Place de la Mairie

17h00 - Concert de la Venettienne

17h30 - Remise des prix

Lundi 13 juillet 1998

16 h 00 - Tours de manèges gratuits

FÊTE NATIONALE

Lundi 13 juillet 1998

21h30 - Retraite aux flambeaux -
départ Clos du Jeu d'arc -
distribution de torches et de
lampions.

23h00 - Feu d'Artifice sur le plateau
d'évolution de l'Ecole primaire, suivi
d'un bal musette sous le préau de la
Maison des Associations.

Mardi 14 juillet 1998

Attractions foraines

15h00 - Cérémonie au monument
aux Morts.

15h30 - Vin d'honneur.

16h00 - Animations pour tous avec
de nombreux lots :

- Mât de cocagne
- Quilles
- Ciseaux
- Pêche à la ligne
- Filet garni
- Grande course aux trésors pour les
enfants.

EVENEMENT EXCEPTIONNEL A SAINT SAUVEUR DANS LA SALLE DES FETES

Retransmission en direct "comme au cinéma" des matchs de la coupe du monde sur écran géant de 5 X 4 m.

Les dates à retenir :

29/06/98 à 21h00 - 1er groupe E - 2ème groupe F
30/06/98 à 21h00 - 1er groupe H - 2ème groupe G
03/07/98 à 16h30 - quart de finale B
03/06/98 à 21h00 - quart de final A
07/07/98 à 21h00 - 1er A contre 1er C (demi-finale)
08/07/98 à 21h00 - 1er B contre 1er D (demi-finale)
12/07/98 à 21h00 - FINALE.



Les tarifs : Entrée simple pour une séance : 20 F
Abonnement pour 10 séances : 150 F
Tarif groupe/club (10 pers. minimum) :
15 F/pers.

Les inscriptions se feront :

⇒ En mairie de Saint Sauveur les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, les lundi et vendredi de 15h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

⇒ Par téléphone (03.44.38.70.70) ou par écrit. Une enveloppe timbrée vous sera demandée pour l'expédition des billets.

Les billets ne vous seront remis qu'après avoir reçu votre règlement (chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).

Vie paroissiale

PAR TROIS FOIS L'EGLISE ETAIT TROP PETITE...

Depuis un an, la messe dominicale du samedi soir attire un nombre important de fidèles venant des quatre coins de l'horizon, mais spécialement de La Croix Saint Ouen. Cependant par trois fois notre église s'est trouvée trop petite :

- **le 23 mai, lors de la première communion** de Audrey BOURSIER, Olivier BOURSIER, Béatrice DE BOISSIEU, Aurélie DELABARRE, Arnaud DEVOS, Jérôme DHOURY, Alexia DUPONT, Patricia GODOC, Marylène GRIMAUD, Damien HARDY, Aurélien LAZARE, Angélique LEROY, Benjamin OROY, Caroline PALUK, Cyril ROGOWICZ, Sophie ROUSSEAU, Laetitia TOTEL et Tony VICQ.

- **et le 7 juin pour la profession de Foi** de Thomas BEURAIN, Adrien JARNO, Aurélie LEFEVRE, Marie-Anne MOCHOT, Marie OROY, Florence PARMENTIER, Céline PATRICIO, Julien PERRIER, Elodie ROUSSEAU, Myriam SAUZE, Audrey SHPAHAJ et Virginie VICQ.

De même, **le 3 juin, pour la messe d'adieu à Yoann MOULIN**, décédé tragiquement, une partie de l'assistance a du rester debout. Ce jour là, par leur présence, dans le coeur, près du cercueil, qui

se voulait un témoignage de Foi, d'espérance et d'amitié, une vingtaine de jeunes ont reconforté la famille si durement éprouvée.

DES CHANGEMENTS SONT A PREVOIR

Notre communauté verra partir avec regret Claire et Xavier GODOC, Irène et Richard PALUK et leurs enfants.

Claire GODOC était engagée dans la catéchèse des CM1 et des 5èmes. Irène PALUK dans celle des CM2 et s'occupait volontiers du ménage et du fleurissement de l'Eglise.

Un autre changement interviendra à la rentrée dans le journal Vie Ensemble, qui passera de 8 à 12 pages. Les nouvelles locales paraîtront désormais en page 10.

Enfin sachant qu'un autel provisoire mis en valeur par un grand tapis rouge nous a été prêté, notre souhait reste l'installation d'un bel autel mieux proportionné à l'entrée du choeur.

Père MARTIN THOMAS

Vie pratique

SERVICES

Le garage MOREL a cessé son activité au Meux. Il invite sa fidèle clientèle à reporter sa confiance auprès de :

MPS Auto

7, rue des Matinoix à Armancourt
(près de la Mairie)
☎ 03.44.37.08.84.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi	}	de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.
Mardi		
Jeudi	}	de 9h00 à 12h00.
Vendredi		
Mercredi	}	de 9h00 à 12h00.
Samedi		

La permanence de Monsieur le Maire demeure inchangée : le samedi matin sur rendez-vous.

BABBY SITTING

Mélanie BAUDESSON	19 ans	03.44.41.52.90
Sandy BASTIEN	18 ans	03.44.41.51.76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	16 ans	03.44.91.12.82
Chrsitine CORNU	18 ans	03.44.91.07.51
Alexandra DELABARRE	16 ans	03.44.41.73.11
Maxime FREQUELIN	18 ans	03.44.41.51.11
Christelle PAIN	17 ans	03.44.41.51.27
Emilie SOIRON	17 ans	03.44.41.51.11
Estelle THEVENIN	16 ans	03.44.41.53.91
Céline TURF	16 ans	03.44.91.04.17



RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis.

Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Le premier jeudi de chaque mois.

Benne à déchets verts

Ouverture le samedi matin de 10h00 à 11h45 au Hameau de Caulmont au niveau du n° 84.

Décharge du Bois de Plaisance

D. 36E entre Aiguisy et Venette
suivre le panneau indicateur :
"Centre d'accueil des gens du voyage".

Horaires d'ouverture :

8h00-12h00 et 13h30-17h30
tous les jours sauf samedi et dimanche.

NOURRICES AGREES

Mme ALLAIRE	03.44.41.27.03
Mme BOULANGER	03.44.91.05.73
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77
Mme CREDOU	03.44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	03.44.91.01.30
Mme DUDOT	03.44.91.12.41
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19
Mme MOREAU	03.44.41.57.01
Mme MOULIN	03.44.41.54.84
Mme RENAUT	03.44.91.06.86
Mme VICQ	03.44.91.08.16

PERMANENCES MEDECINS**Juillet**

04 - BOURGUIGNON 03.44.38.01.77	Verberie
05 - BOURGUIGNON 03.44.38.01.77	Verberie
11 - FAYOLLE 03.44.41.24.11	La Croix Saint Ouen
12 - LOBIN 03.44.41.23.77	La Croix Saint Ouen
13 - GURLER 03.44.41.41.77	Chevrières
18 - PARISOT 03.44.54.71.14	Rully
25 - RAYNAL 03.44.91.05.05	La Croix Saint Ouen
26 - COURTALHAC 03.44.40.99.16	Saint Sauveur

Août

01 - GOASGUEN 03.44.83.74.15	Jaux
02 - VASSEUR 03.44.41.59.17	La Croix Saint Ouen
08 - ATTENTI 03.44.40.93.60	Verberie
09 - MAUGY 03.44.40.97.77	Saint Sauveur
14 - BOURGUIGNON 03.44.38.01.77	Verberie
15 - BOURGUIGNON 03.44.38.01.77	Verberie
16 - LEJEUNE 03.44.40.51.51	Verberie
22 - GUTLER 03.44.41.41.77	Chevrières
23 - OGUEZ 03.44.41.53.11	Le Meux
29 - DELLENBACH 03.44.40.099.16	Saint Sauveur
30 - ROUCHER 03.44.39.72.36	Béthisy Saint Pierre

Septembre

05 - FAYOLLE 03.44.41.24.11	La Croix Saint Ouen
06 - LOBIN 03.44.41.23.77	La Croix Saint Ouen
12 - VETTER 03.44.39.72.36	Béthisy Saint Pierre
13 - ATTENTI 03.44.40.93.60	Verberie
19 - LEJEUNE 03.44.40.51.51	Verberie
20 - OGUEZ 03.44.41.53.11	Le Meux
26 - JULLIEN 03.44.39.72.36	Béthisy Saint Pierre
27 - BOUCHER 03.44.39.72.36	Béthisy Saint Pierre

PERMANENCES PHARMACIENS

Du samedi soir au samedi suivant

Juillet

04 - ALLAURENT	Estrées Saint Denis
11 - BOUYSSOU	La Neuville
18 - CULPIN	Chevrières
25 - MOTTE	Estrées Saint Denis

Août

01 - SUEUR	Rémy
08 - CAME	Saint-Sauveur
14 - ROSSIGNOL	Verberie
22 - MORIAMEZ	La Croix Saint Ouen
29 - BOUYSSOU	La Neuville

Septembre

05 - LANGE	Longueil Sainte Marie
12 - ALLAURENT	Estrées Saint Denis
19 - RIZZATO	La Croix Saint Ouen
26 - MOTTE	Estrées Saint Denis

**NUMEROS UTILES****Mairie : 03 44 41 51 11****Pompiers : 18****SAMU : 15****Gendarmerie : 03 44 41 20 05****Taxi : domicile : 03 44 91 05 79****voiture : 06 09 18 36 61****Prochaine édition septembre 1998****L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :
 Direction :
 Directeur de la publication :
 Rédaction :

Mairie du Meux
 Robert TERNACLE
 Lionel MANTEAU
 Gérard BOUET
 Josette SOIRON
 Arlette INGLEBERT
 Nicole VALENTIN
 Hélène HAUTE-POTTIER
 Jacqueline WOJTCOWICZ

Composition et mise en page :